



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 074 FECAFOOT/SG/DMC/DCOM/22

Le Vendredi 06 Juillet 2022, s'est tenue au siège de la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT) en visioconférence, une session ordinaire du Comité d'Urgence. Le point 4 inscrit à l'ordre du jour était relatif au règlement et déroulement des inter poules 2022.

A l'issue des débats, les résolutions n°5 et n°6 ci-après ont été adoptées à l'unanimité des membres présents conformément aux dispositions des articles 40 alinéa 3 et 49 alinéa 3, des Statuts de la FECAFOOT ;

Résolution n°5

Dans l'optique de rendre le tournoi des inter poules 2022 encore plus disputé et plus attractif, le Comité d'Urgence à l'unanimité des membres présents, modifie le règlement du tournoi inter poules notamment en son article 135 en ces termes :

Article 135

- 1- Au terme de la phase de poules, les clubs classés premiers et deuxièmes de chaque poule accèdent en demi-finale
- 2- Les quatre équipes se rencontrent en un match unique. Le premier de la poule A est opposé au deuxième de la poule B tandis que le premier de la poule B est opposé au deuxième de la poule A.
- 3- a) A l'issue des demi-finales, les clubs vainqueurs accèdent au championnat MTN Elite Two. Ils sont opposés lors d'un match unique pour déterminer le champion du tournoi.
b) Il n'y aura pas de match opposant les équipes perdantes des demi-finales.
- 4- a) Lors des matches visés aux alinéas 1,2 et 3, si à l'issue du temps réglementaire les équipes n'ont pu se départager, ces matches sont prolongés de deux périodes de 15 minutes chacune.
b) Si les équipes ne parviennent toujours pas à se départager au terme de la prolongation, les tirs au but déterminent quelle équipe l'emporte.

Résolution n°6

Le Comité d'Urgence à l'unanimité des membres présents, valide le choix de la ville de Limbe comme celle devant abriter le tournoi des inter poules.

Il valide également la répartition des poules et le calendrier de la compétition.

Il valide enfin les stades de Ngueme, Centenary stadium et middle farm stadium comme ceux retenus pour le déroulement des matches.

Fait à Yaoundé, le 06 Septembre 2022

Secrétaire Général P.I

Blaise DJOUNANG

